

Appel citoyen pour déloger la crise

INITIATIVE(S) LOGEMENT

CONSEILS DE QUARTIERS

Montparnasse-Raspail et Montsouris-Dareau, interviews. > PAGE 2 ET 3

BALADE ESTIVALE



Dans les livres et sous les tropiques. > PAGE 6 ET 7

ACTE II



La compagnie Acte II fait son entrée dans la vie associative du 14^e. > PAGE 7

Chantier de la pension de famille, rue des Thermopyles.



● Alors qu'une part croissante de la population française est fragilisée (rapport 2011 de la Fondation Abbé Pierre, p. 4) un espoir se lève. Tous les acteurs du mouvement social se disent prêts à mener ensemble débats et actions pour peser sur les choix politiques dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012. Dans le 14^e arrondissement, où la construction de la future pension de famille de la rue des Thermopyles atteste de la capacité des habitants à mener un projet sur le long terme, cet objectif est à l'ordre du jour. A l'appel du Collectif logement Paris 14, des citoyens, des associations et des partis politiques se retrouvent pour élaborer ensemble une réflexion et des actions communes au sein d'Initiative logement Paris 14e (p.5). Deux propositions sont d'ores et déjà discutées : la création d'un observatoire du logement dans le cadre du Cica (Comité d'initiative et de consultation p. 4) et le principe de l'interdiction des expulsions locatives des personnes relevant du droit au logement opposable (loi Dalo) avec le Réseau Stop aux expulsions locatives (RéSel, p.5).

Ouf, ma poissonnerie !

- Le lecteur attentif n'a pas oublié le sujet de préoccupation de toute la rue Raymond-Losserand, à savoir la menace d'éviction de la poissonnerie "l'Argonaute".

Petit rappel des faits relatés dans le numéro 90 de La Page. Le gérant, M. Mordellet, se bat juridiquement depuis trois ans pour éviter d'avoir à quitter les lieux. Le propriétaire, après avoir dénoncé le bail, en proposait un autre nettement plus cher. L'enjeu étant, pour le commerçant, la perte d'un négoce installé depuis vingt-quatre ans et la mise au chômage de tous ses employés, mais également pour la population la nécessité d'avoir à parcourir une trop longue distance jusqu'à la poissonnerie la plus proche.

Cas exemplaire, la communauté des commerçants de la rue s'est alors invitée dans le débat en lançant une pétition. En pointe, la librairie Tropiques, la fleuriste Misenflore et d'autres ont recueilli des signatures en grand nombre. Les habitants ne souhaitaient pas renoncer à leur poisson ; la mairie a remué les administrations concernées, le suspense croissait en intensité.

Jugez de la solidarité unanime du quartier ! Ce ne sont pas moins de 2 500 signatures que le délégué du maire a comptabilisées lors de la réception de la pétition !

Mais voici que le vent tourne, le grain qui menaçait d'un naufrage vire à la bonace. Le propriétaire admet le principe d'une négociation, selon les vœux de la gérance, l'embellie est réelle. Les avocats sont à l'ouvrage, le banquier n'a pas dit non, la clientèle croise les doigts. Le bulletin signale mer calme à peu agitée, l'heure est plutôt à la calcullette qu'aux sommations d'huissier.

Au moment où nous mettons sous presse, les gérants de l'Argonaute nous envoient ce communiqué :

"L'équipe de l'Argonaute remercie sa fidèle clientèle de s'être mobilisée face à son "non-renouvellement de bail", et grâce à vous les négociations se sont bien terminées entre les deux parties.

Nous sommes donc ravis de continuer à vous servir encore plusieurs années.

Encore merci"

Happy end donc pour ce feuilleton, au terme de trois ans de procédure. M. et Mme Mordellet deviendront propriétaires des murs (y compris les caves) au terme de la promesse de vente. Ils procéderont à l'isolation des murs. Leur ancienneté dans le quartier (24 ans) leur a valu l'indispensable appui de la banque. Quand à leur appartement de fonction ils n'ont pu obtenir qu'un bail de six ans, après quoi le cabinet d'investissement procédera à sa découpe.

La population respire, l'équipe des "Plaisanciers" a gagné.

ERIC VISSOTSKY

Interview de Yannick Pavelck

Rencontre autour d'un verre dans un café, Yannick Pavelck a accepté de répondre aux questions de La Page sur le Conseil de quartier (CdQ) Montparnasse-Raspail. Ce CdQ est un des plus étendus. Il se caractérise par la présence de grandes emprises foncières comme le cimetière du Montparnasse, l'hôpital Cochin ou l'Observatoire de Paris.

Sa sociologie est plutôt homogène et se compose de cadres, de professions intellectuelles ou libérales. Il y a peu d'immeubles sociaux.

Muriel Rochut : Depuis combien de temps êtes-vous présidente du Conseil de quartier Montparnasse Raspail ?

Yannick Pavelck : Je participe à ce conseil depuis 2002. D'abord comme habitante et comme présidente depuis cinq ans. J'arrive à la fin de mon second mandat. En l'espace de presque dix ans d'existence, le conseil a fortement évolué. Au début, les gens venaient parler de problèmes qui concernaient le plus souvent leur bout de trottoir ou les crottes de chiens et autres sujets du même genre. Maintenant, les projets discutés relèvent beaucoup plus de l'intérêt général. Des personnes qui ont des idées viennent en parler et essaient de fédérer autour d'elles d'autres habitants.

Il y a plus d'implication mais pas encore de militantisme. Les gens viennent pour un projet précis mais ne s'investissent pas beaucoup dans le fonctionnement du conseil. Cela tourne toujours autour d'un noyau dur de dix personnes dont deux trentenaires. Qui s'entendent bien et travaillent bien ensemble mais il y aurait besoin de sang neuf.

MR : Quelle est la façon de travailler du CdQ ?

YP : Nous travaillons plutôt par dossiers et non pas en commissions. En tout cas pas comme le décrit la Charte des CdQ. Ces dossiers – par exemple le pôle Montparnasse, la statue sur la contre-allée Georges Besse – sont suivis par les intéressés qui se réunissent selon les besoins, se téléphonent ou s'envoient des mails. Le nombre de participants est variable, comme celui des réunions. En tant que présidente, je fais le lien ou la médiatrice vis-à-vis de la mairie.

Nos dossiers traitent souvent de la voirie et de la culture.

MR : Dans le domaine de la voirie, pourriez-vous nous en dire plus ?

YP : Prenons par exemple le stationnement abusif. Le conseil avait été saisi par l'association du Raspail Vert en ce qui concerne les voitures ventouses sur les trottoirs du boulevard Raspail pour le tronçon qui se situe entre le boulevard Montparnasse et le boulevard Edgar Quinet. Nous avons alors décidé de faire une marche exploratoire avec prise de photos pour, d'une part se rendre compte sur place et d'autre part, pour consolider le dossier. Dans le même temps, l'association faisait signer une pétition aux riverains. Le conseil après cette marche a adressé au maire un vœu demandant à ce que la mairie fasse le nécessaire pour la disparition de ces voitures. Après une étude de faisabilité, les services ont installé des potelets sur cette portion du boulevard. Nous espérons que cela pourra s'étendre jusqu'à la place Denfert-Rochereau.

Ou encore le conseil a contribué à la sécurisation de la rue Huyghens – rue où il y a le collège Paul Bert – par l'achat et la pose d'un panneau "Attention Ecole" et en demandant à la mairie la signalisation au sol mentionnant la proximité

d'une école et la limitation de vitesse à 30 km/h. De même pour la rue Delambre où il y a le groupe scolaire (maternelle et élémentaire).

MR : Et dans le domaine de la culture ?

YP : Par l'installation d'une statue sur le terre-plein de la contre-allée Georges Besse. Cela fait huit ans que nous la demandons. Au début, nous avions exprimé notre préférence pour une statue de Bourdelle. Mais suite à un refus de la Commission d'Art dans la Ville et du Maire de Paris, le choix s'était porté sur "L'homme aux semelles de vent" du sculpteur Ipoustéguy. Et après bien des péripéties, le choix s'est porté sur une sculpture de Zadkine "La naissance des formes". Mais nous devons encore attendre la décision de Bertrand Delanoë.

Par ailleurs, nous avons voté une enveloppe de l'ordre de 5 000 euros pour la réalisation d'un film sur la vie artistique du quartier Montparnasse.

MR : Avez-vous des actions communes avec les autres Conseils de quartier ?

YP : Oui. Au-delà de l'aspect social, comme la participation avec les cinq autres conseils au réveil solidaire, nous menons une action conjointe avec les Conseils de quartiers Mouton-Duvernet et Porte d'Orléans sur le réaménagement de l'avenue du Général-Leclerc. Nous avons demandé que la place Denfert-Rochereau soit incluse dans la réflexion menée sur l'avenue du Général-Leclerc. Nous avons fait des marches conjointes et au mois de mai dernier, une présentation en a été faite : encombrement des trottoirs par la présence de bornes obsolètes, stationnement anarchique des deux roues, difficultés de circulation pour les personnes à mobilité

réduite, les problèmes de circulation (synchronisation des feux), problèmes de l'ambiance générale (bruit, mobilier urbain vétuste). La mairie souhaiterait que certains aménagements soient pris sur l'enveloppe de ces trois conseils de quartier. Nous avons donc demandé que cette enveloppe soit augmentée.

De plus, tous les trimestres il y a la réunion des six présidents. Cela permet d'échanger des informations, de savoir ce qui se fait dans les autres conseils de quartier. Et parfois de participer aux actions situées sur d'autres conseils de quartier. Par exemple, lorsque l'association Florimont (de Pernety) a organisé son défilé du 4 juillet, les six conseils ont cofinancé l'action.

MR : Selon vous, quel serait le point faible du conseil de quartier ?

YP : Tout d'abord, je dirais la non-participation des moins de 40 ans. L'âge moyen des personnes qui fréquentent le conseil est, en général, de plus de 50 ans. Cela représente environ une trentaine de personnes aux réunions plénières. Il

manque, comme dans les autres Conseils de quartier, des étudiants et des jeunes parents. Je leur en ai demandé les raisons. Pour les étudiants c'est essentiellement lié à des problèmes économiques. Ils travaillent souvent le soir (baby-sitting ou autres petits boulots). Quant aux jeunes parents, ce sont des problèmes de gardes des enfants qui les freinent.

Mais j'ai l'impression que la non-participation de ces deux catégories de population est un problème pour pas mal de structures.

L'autre point faible est le manque de vie associative dans ce quartier et qui forcément se retrouve au sein du conseil. Et en tous cas, celles qui existent utilisent peu le conseil. Toutefois, une est très active : Montparnasse Rencontres. D'autres associations ont voulu participer à des plénières comme : la défense de Saint-Vincent-de-Paul, les Petits frères des pauvres.

Renseignements : <http://www.montparnasse-raspail.fr>

MURIEL ROCHUT

La ville est un bien public

● Enjeux sociaux autour des bas d'immeubles



Place de Séoul.

Coup d'envoi d'une nouvelle association, L'Ecole de la Ville Buissonnière, donné à Malakoff par Valérie Lebois, chercheuse psychosociologue qui s'était intéressée à la couverture du périphérique à la porte de Vanves (La Page n°85).

La ville est un bien public. La conviction de cette association d'éducation populaire invite chacun à réfléchir sur les espaces intermédiaires entre les habitations et la cité. Installée à Malakoff, l'Ecole de la Ville Buissonnière se veut ouverte aux échanges avec les communes limitrophes dont le 14e. Pour cette première réunion, un film documentaire, "Lieux Communs", de Virginie Véricourt, a questionné, à partir d'un exemple à Montreuil, l'intérêt et les limites de la "résidentialisation". Engagée dans les années 1990, la résidentialisation est un moyen déployé pour réhabiliter les bas d'immeubles des grands ensembles dégradés. Suite à l'échec des seules opérations cosmétiques, un volet social a été ajouté au volet architectural, avec pour objectifs : trouver des locaux pour les jeunes, animer des espaces collectifs, rendre à des espaces communs leur fonction d'accueil, de partage et de libre circulation. Une convention tripartite liait le bailleur, le maire et le préfet dans ces opérations. Mais l'État se désengage de plus en plus, et du coup les bailleurs augmentent les charges des résidents. Ces derniers ne se font plus aucune illusion sur la concertation menée par les bailleurs devenue une simple consultation sur des questions mineures. Le volet social d'ac-

compagnement et de prévention est de plus en plus abandonné et la résidentialisation est maintenant synonyme de pose de grilles (voir la place de Séoul, par exemple) qui entravent la promenade et font que chacun se vit comme un danger potentiel pour l'autre.

La peur est vite nommée dans le documentaire puis dans le débat qui a suivi. Des populations sont stigmatisées, les jeunes surtout dont les incivilités répétées exaspèrent les plus patients. Le manque d'espoir et la drogue qui, elle, circule de plus en plus facilement, semblent le problème majeur. Le débat a bien relevé qu'à un problème global de société, une seule réponse architecturale ne saurait convenir. Redonner corps au volet social de la résidentialisation, favoriser la responsabilité collective, rétablir les continuités urbaines paraît de plus en plus nécessaire. Mais comment ?

Une partie de l'assemblée, où l'on a regretté la faible représentation des habitants des grands ensembles, s'est soudain prise d'enthousiasme pour un projet de création de jardins partagés. Le besoin d'espérer est tellement fort que certains ont bien voulu oublier un moment qu'à un problème global de société une réponse partielle ne pourra jamais suffire.

ELISABETH PRADOURA

Pour en savoir plus : L'Ecole de la Ville Buissonnière, 50 avenue Pierre Larousse, Malakoff, contact@ville-buissonniere.org

Quatorzien... dis-moi d'où tu viens !

● Dans la continuité de "Mémoires...et Avenir de mon quartier" Florimont invite associations, artistes et habitants du 14e à une nouvelle aventure.

La mise sur orbite débute le samedi 7 mai par un repas autour de globes terrestres sur la place Marcel-Paul. Organisé par quatre associations (*) dont trois adhérentes de Florimont, ce déjeuner a réuni plus de 100 personnes venues avec un plat de leur région ou de leur pays.

"Quatorzien... dis-moi d'où tu viens" est un voyage dans le temps et l'espace qui retrace les parcours d'habitants arrivés dans l'arrondissement depuis plusieurs générations : Bretons, Auvergnats, Aveyronnais, Parisiens d'autres quartiers, tra-

vailleurs, pauvres, étrangers de multiples pays, artistes, intellectuels, bobos... Il commencera par un appel à récit de leur périple qui sera raconté par eux-mêmes ou leurs enfants. Ces parcours seront restitués, au travers d'événements (expositions, festivals, repas, spectacles de musique, de lumières, de danse ou encore de chants...).

Oiseaux migrateurs

D'où sont-ils venus ? Pourquoi et comment sont-ils arrivés ici ? Comment se sont-ils installés et intégrés ? Quelles traces de leur passage, de leur implantation, de leur apport à la collectivité ?



Des témoignages écrits, visuels ou oraux serviront de fils directeurs pour raconter l'histoire de ces oiseaux migrateurs, leur adaptation au travail, au quartier et à leur engagement dans leur nouvelle vie.

"Si tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens" dit un proverbe africain. Chacun d'entre nous a une histoire parce qu'il est venu d'ailleurs. C'est un premier lien entre nous, le second est tissé par ces lieux où nous vivons, creusets de cultures différentes : cela nous engage à œuvrer pour un avenir commun. D'autres repas suivront, propices aux contacts sur des thèmes comme la musique, les objets, les photos, les vêtements d'ailleurs. Et, pour le 19 juin, une balade historique, érudite et "plaisante" intitulée "Etranges étrangers de Plaisance", a été concoctée par Jean-Louis Robert avec le soutien du Conseil de quartier Pernety.

GILLES MOTEL

Contact : associations Florimont – contact@chateau-ouvrier.fr ; 01 42 79 81 30

*Secours Populaire 14e, Migrants Plaisance, Permis de vivre la ville et Florimont.

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06 60 72 74 41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 91, c'est John Kirby Abraham, Sylvain Altazin, Jean-Paul Armangau, Patricia Bay, Jean-Noël Bertrand, Jacques Blot, Pierre Bourdige, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Françoise Cochet, Didier Cornevin, Josée Couvelaere, Edith Delacourt, Dominique Gentil, François Heintz, Chantal Huret, Imagem, Coraline Janvier, Sylvie Lekin, Dominique Mazuet, Gilles Motel, Pascale Moïse, Elza Openheim, Elisabeth Pradoura, Carole Poirot, Blandine Ravier, Cécile Renon, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Annette Tardieu, Janine Thibault, Éric Vissotsky...

Conseil de quartier Montsouris Dareau

Entretien avec Pauline Rocher et Hélène Mermberg

Rencontre au parc Montsouris avec deux anciennes membres du bureau : Pauline Rocher et Hélène Mermberg. Membres de ce conseil depuis le renouvellement, en 2008, elles sont membres du collège des personnes ressources. La particularité de ce conseil est que, depuis 2010, il travaille sous forme de présidence collégiale.

Muriel Rochut : Pouvez-vous nous expliquer la raison de cette présidence collégiale ?

Pauline Rocher : Après l'installation du bureau du Conseil de quartier en 2008, deux présidentes se sont succédé en l'espace de 16 mois. La première présidente a démissionné en septembre 2009. Entre novembre 2009 et janvier 2010, il y a eu une vacance de la présidence. Une nouvelle personne a été élue mais elle a démissionné en avril 2010. Pour ne pas avoir à réviser ce genre de problèmes, nous avons proposé à la mairie et à l'ensemble du Conseil de quartier qu'il y ait une présidence collégiale. Ce qui fut accepté. Jusqu'à ce dernier renouvellement nous avons animé le conseil de cette façon.

MR : Comme les autres conseils, travaillez-vous en commissions ?

Hélène Mermberg : Les commissions existaient avant 2008 et elles ont continué à exister après. Elles sont sept : circulation/transports/voirie ; qualité de vie/nuisances/propreté ; culture/sports/loisirs ; éducation/lien social/jeunesse/seniors ; communication ; parcs/jardins/urbanisme. Et la dernière, la ferme de Montsouris, que nous avons créée récemment. Plusieurs de ces commissions ont connu des périodes de "sommeil". Mais selon les projets et les intérêts des habitants elles peuvent être relancées.

MR : Quel est le rôle de cette dernière commission ?

HM : Patrimoine du quartier, la ferme a connu un certain nombre de vicissitudes et reste désaffectée. La mairie a proposé de la racheter un bon prix mais le promoteur n'a jamais donné suite. Nous aimerions la rencontrer ainsi que Pascal Cherki pour savoir ce qu'on peut en faire. Tout en gardant son cachet, on pourrait la transformer en un lieu associatif, un lieu de rencontres.

Nous souhaiterions organiser des "portes ouvertes" pour commencer à l'ouvrir sur le quartier, par exemple, profiter du festival Brassens à l'occasion des 30 ans de sa mort.

MR : Que fait la commission culture ?
HM : A l'initiative d'un membre du conseil, René Bonnet, un film a été réalisé sur les artistes du 14e avec le soutien de tout le conseil et aussi son soutien financier. Et suite à ce film, les héritiers de Chana Orloff (voir "La Page" n°88), ont autorisé l'installation d'une statue réalisée par leur mère. La statue sera ou



La ferme Montsouris. (PHOTO : DR)

sur la place des Droits de l'enfant ou au carrefour René Coty/Alésia. Maintenant, nous attendons la réponse de Bertrand Delanoë.

MR : Et la commission nuisances ?

HM : Son but est de s'occuper de la qualité de vie dans le quartier et de signaler les nuisances (sonores et visuelles, de pollution atmosphérique, d'hygiène et de propreté). Elle s'est surtout occupée de deux secteurs : la rue Gazan/le parc Montsouris et l'îlot rue Ferrus/rue Cabanis/rue Dareau. Pour ce dernier, un des problèmes est la proximité des services de la propreté et du bruit matinal des nettoyeuses. Un autre étant la présence d'un magasin pour professionnels du bâtiment qui ouvre tôt le matin.

PR : Des solutions ont été trouvées mais en dehors du Conseil de quartier.

MR : Avez-vous fait voter des vœux ?

HM : Oui. Par exemple, au conseil d'arrondissement du mois de mars de cette année, avec l'association Le Collectif Montsouris, nous avons fait passer un vœu en faveur de la passerelle d'accès nord à la station de RER B, Cité Internationale. Elle était prévue dès le projet d'aménagement et cela fait quinze ans que nous l'attendons. Un autre a concerné la statue citée plus haut.

MR : Vous mentionnez l'association Collectif Montsouris, fait-elle partie du collège des associations ?

HM : Oui, mais jusqu'ici les associations ont été peu présentes. Cela change. Nous avons décidé de nous ouvrir sur le quartier. Et pour cela, nous rencontrons et invitons différentes associations pour qu'elles présentent leurs activités. Sont ainsi venues : le collectif Port Mahon, les jardins partagés, l'Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Audessous-terre (Ocr). Nous avons également rencontré le Foyer des jeunes travailleurs de la rue de la Santé pour essayer d'intégrer des jeunes.

MR : Autre que la participation des associations, selon vous, quels seraient

les autres points faibles du conseil de quartier ?

PR : Tout d'abord, un énorme problème de communication sur l'existence du Conseil de quartier et sur ce qu'il fait. Nous n'avons pas toujours bien utilisé les moyens qui étaient à notre disposition comme la distribution d'affichettes, les panneaux d'affichages, les médias de la mairie (journal, site internet). A mon avis, c'est un axe de progression pour les nouveaux habitants élus.

HM : Ensuite nous avons eu un problème de lieu de réunion. Théoriquement, nous avons le droit d'utiliser une salle du gymnase Alice-Milliat et la salle municipale du Saint-Gothard. Celle-ci

n'est pas pratique, elle est mal aménagée et il y a un problème de gardiennage. Et nous nous sommes retrouvés au moins cinq fois à la porte. Cela n'aide pas pour "fidéliser" les habitants et leur donner envie de participer aux réunions.

PR : Et surtout, je trouve qu'on a du mal à comprendre l'objet d'un conseil de quartier. La définition n'est pas très claire. Ce n'est pas facile de discerner quelles sont les marges de manœuvre pour un Conseil de quartier et ses possibilités financières. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles peu de gens viennent et souhaitent y participer.

MR : Et ses points forts ?

HM : Avec le collectif d'animation, nous avons réussi à instaurer un climat de tolérance et de convivialité.

PR : Et c'est d'autant plus intéressant que les membres du bureau sont engagés politiquement et militent dans des partis différents. Nous avons fait le choix de laisser de côté, dans le cadre du conseil de quartier, ces oppositions. Et de travailler ensemble en bonne intelligence. C'est une vraie découverte, une vraie réussite !

MR : Le nouveau conseil va se mettre en place le 8 juin, comment l'imaginez-vous ?

HM : Il y a beaucoup de gens nouveaux, peu sont connus. C'est une nouvelle donne qui va se mettre en place. J'espère qu'ils vont réussir à conserver ce climat de sérénité qui a été difficile à trouver.

PROPOS RECUEILLIS PAR MURIEL ROCHUT

Céramiste de l'espoir d'un avenir meilleur



PHOTO : FRANÇOIS HEINZ

Née à Paris, Mado Los Kouklia est issue d'une famille d'origine polonaise. Habitante du 14e arrondissement depuis 1956, elle s'est installée rue Gazan en 1997, le long du parc Montsouris*. Elle a fait du dessin et étudié le nu aux ateliers beaux-arts du 12, rue de La Glacière mais elle est surtout sculpteur en céramique. Ses thèmes : maternités, familles, groupes représentant différentes périodes de la vie avec ses maux, ses bonheurs et l'espoir d'un avenir meilleur à travers de l'art. Sa famille a inspiré ses œuvres. Citons : "L'adieu avant le départ pour les camps de concentration (en référence au film "Le Pianiste")", "La Prière", "Groupe de la mère avec ses deux enfants et le petit chat".

Elle dit de sa technique : "Mes mains sculptent ; la cuisson est effectuée. La pièce réalisée, la cuisson est opérée une deuxième fois. La pièce est émaillée ; parfois une troisième cuisson est nécessaire pour donner l'aspect final recherché : argile couleur bronze et anthracite."

Ses artistes préférés sont Combas, Léger et Picasso. Mado Los Kouklia a exposé au grand marché d'art contemporain de La Bastille, en 2007, où ses œuvres ont rencontré un certain succès. Après une exposition à la mairie du 13e avec les Artistes de La Glacière, elle a exposé au Musée Adzak (3, rue Jonquoy 75014) de mi-décembre 2010 à mi-février 2011.

Fidèle à une conception humaniste, sa propre vie lui inspire des compositions allégoriques. Sa sculpture de volumes amples, simples, s'inscrit dans une figure géométrique élémentaire. Chaque attitude est soigneusement étudiée, l'affirmation des masses et le souci du volume relevant de l'influence de l'art sculpté du XIXe siècle. Chacune de ses effigies exprime la joie, la douleur, les aspirations éternelles de l'humanité. Une œuvre lyrique !

BLANDINE RAVIER

* Atelier au 3, rue Gazan. Tél. 01 45 65 037 87 ou 06 11 42 61 77. Visite sur demande.

MAURICE MOURLOT ET L'ART ANIMALIER



Le peintre, lithographe, graveur et dessinateur Maurice Mourlot (1906-1983), qui occupa un atelier d'artiste au 83, rue de La Tombe-Issoire de 1968 à sa mort, était un grand habitué du Jardin des Plantes et en particulier de la ménagerie. A l'occasion d'un don important d'œuvres graphiques consenti par son ami Jean-Pierre Hammer à la Bibliothèque centrale, le Cabinet d'histoire met en valeur la tradition de l'art animalier du XXe siècle à travers des peintures et dessins de Maurice Mourlot mais aussi des sculptures d'Emmanuel Fremiet et de François Pompon.

Jusqu'au 4 juillet 2011 (tous les jours de 10h à 17h, sauf mardi). Cabinet d'histoire du Jardin des Plantes, 57, rue Cuvier 75005. Tarifs : 3 ou 1 euros

EXPOSITION BRASSENS - DAGUERRE

La 24e édition du Salon des peintres et sculpteurs témoins du 14e (APST 14) se tiendra du 17 au 29 juin (tj. de 11h30 à 20h) à la galerie des artistes 55, rue du Montparnasse (entrée libre). Cette année, peintres et sculpteurs rendent hommage à Georges Brassens (1921-1981) et à Louis-Jacques Daguerre (1787-1851). Une nocturne est prévue les 18, 24 et 25 juin jusqu'à 22h. www.apst14.asso.fr

DEUXIÈME FESTIVAL DES ARTS

La deuxième édition du festival des arts de la rue Raymond-Losserand se tiendra le dimanche 2 octobre 2011. La rue, rendue piétonne l'espace de cette journée, proposera sur une distance de 800 m plus de 100 stands bâchés ouverts à tous les types d'expression artistique. Toute la journée des musiciens, comédiens et poètes animeront la rue. Les artistes exposants doivent s'inscrire lundi 6 et 20 juin, de 14h à 20h, à l'agence Century 21 au 103, rue Raymond-Losserand. Il sera demandé un justificatif de domicile et, en vue d'insertion dans le catalogue d'exposition, une page imprimée avec quelques éléments biographiques, une description du travail et 2 à 3 photos. La prochaine réunion d'organisation (ouverte à tous) se tiendra le vendredi 24 juin à 20 h à l'association Florimont, au Château ouvrier. Plus d'informations sur les sites du festival : <http://festival-losserand.com/test/> <http://festivallosserand.over-blog.com/> Mail : festivallosserand@gmail.com

RUE(S) LIBRE(S)

Le samedi 2 juillet 2011 à 18h00 Exilés, nomades, la compagnie Bouche à Bouche nous emmène de la porte de Vanves à la porte d'Orléans et nous fera danser. Départ immédiat ! C'est gratuit. Rendez-vous 4, rue du général Humbert M° Porte de Vanves www.cieboucheabouche.com contact@cieboucheabouche.com tél. 01 45 39 55 38 - 06 17 21 53 99

AGENDA

- Samedi 3 septembre : Forum de rentrée organisé par la Mairie sur le parvis - M° Mouton-Duvernet
- Samedi 24 septembre : Fête du collectif MPV (Malakoff-Paris-Vanves) sur la dalle du périphérique - M° Porte-de-Vanves

Le CdQ nouveau est arrivé !

Après l'adoption de la nouvelle charte des conseils de quartier en conseil d'arrondissement, le tirage au sort des collèges "habitants", 16 membres et 16 suppléants, et "personnes ressources", 7 membres et 7 suppléants, des six conseils de quartier a eu lieu en mairie le 11 mai dernier.

Pour ces 276 places à pourvoir, la mairie a reçu 341 candidatures. Ce nombre est en constante diminution depuis la mise en place des conseils : 1300 en 2002, 800 en 2004, 450 en 2008. Il serait intéressant de comprendre les raisons de cette désaffection pour la démocratie, dite participative : communication insuffisante ou mal faite, réticences des candidats potentiels devant les difficul-

tés à faire fonctionner cette forme de démocratie ?

L'installation définitive des nouveaux conseils a eu lieu lors de réunions publiques entre la fin mai et le début juin. Après désignation des membres du collège des "représentants d'associations", les membres du bureau, puis les président(e)s et vice-président(e)s des conseils ont été élus. Bon mandat à toutes et à tous !

La liste des nouveaux conseillers est consultable à la mairie et téléchargeable sur le site.

A. T.

*Anciens conseillers de quartier qui assurent la continuité des travaux.

L'état du mal logement en France

● Une référence pour tous les acteurs du logement.

Le 16ème rapport de la fondation Abbé Pierre souligne les effets, sur le logement, de la crise financière et économique qui a débuté à l'été 2008 et s'inquiète d'une tendance politique qui fait de l'accession à la propriété l'axe central et quasi exclusif de son intervention. Les chiffres montrent l'ampleur du problème : 3,6 millions de personnes ne sont pas logées ou le sont très mal, ce chiffre comprenant les personnes sans domicile personnel (685 000, dont 133 000 sans domicile), les personnes vivant dans des conditions très difficiles d'inconfort ou de surpeuplement (2 800 000) et les gens du voyage sans places (87 000). A ce chiffre il faut ajouter plus de 5 000 000 de personnes en situation de fragilité à court ou moyen terme dans leur logement, qu'il s'agisse de personnes en difficultés financières diverses ou en situation de surpeuplement au sens large. L'analyse souligne plusieurs déterminants à la crise du logement : insuffisance de la construction neuve, inadaptation de l'offre sociale à la demande, difficulté de mobilisation du parc privé et effets limités des mécanismes d'aides sociales.

Les effets de la crise financière

L'insuffisance chronique de l'offre a été amplifiée par la chute de la construction observée depuis 2008. Le décalage entre le niveau des prix immobiliers et

les revenus des ménages s'est amplifié, les premiers ayant repris leur marche en avant, plus 20,7% en un an à Paris, alors que les seconds stagnent. Les dépenses contraintes liées au logement représentent une part de plus en plus grande des budgets des ménages, en particulier des plus pauvres. La crise (et ses conséquences comme le chômage) a provoqué une aggravation de la situation des plus vulnérables, qui n'ont souvent d'autre solution que de recourir à la "zone grise" du logement : hébergement chez des tiers, squats, campings... Elle a fait basculer dans la précarité des ménages jusque-là protégés. Dans le même temps, on a assisté à une réduction du champ d'action de la solidarité nationale envers les plus démunis. Par exemple : réduction du budget consacré aux aides personnelles au logement, abaissement du plafond de ressources pour l'accès au logement social.

Une réponse politique inadaptée

Le rapport analyse aussi les conséquences d'une réponse politique qui fait de l'accession à la propriété la solution principale à la crise du logement. Il montre que si, pour beaucoup, devenir propriétaire constitue une progression sur le plan social et économique et peut assurer une certaine stabilité, tous les ménages ne peuvent y parvenir. Plus grave encore, la capacité des ménages modestes à y accéder ne cesse

de décroître, creusant ainsi les inégalités de patrimoine. Enfin, quand l'accession à la propriété se fait dans des conditions financières tendues, elle peut même se révéler un piège conduisant à des situations de surendettement.

Un plaidoyer pour les plus fragiles

Le dernier chapitre du rapport est un cri d'alarme face à l'affaiblissement de la solidarité et un plaidoyer pour une action en faveur du logement des plus fragiles. Ainsi, les conditions d'application de la loi Dalo (Droit au logement opposable) ne sont toujours pas réunies. Les choix actuels : non reconduction du Plan de cohésion sociale, ponctions financières sur les organismes HLM et baisse des moyens consacrés au conventionnement (dispositif à contrepartie sociale) du parc locatif privé, sont le signe d'une politique du logement injuste basée sur des postulats erronés : que le marché à la capacité de réguler de façon satisfaisante l'offre et la demande de logement par exemple.

Face à cette situation, le rapport réclame une politique du logement juste, ambitieuse et protectrice. Face à l'augmentation du coût du logement pour les ménages, cette politique devrait avoir pour objectif la régulation du marché immobilier.

ANNETTE TARDIEU

Pour le rapport complet : <http://www.fondation-abbé-pierre.fr/>

Un observatoire du logement pour le 14e

L'Apur (Atelier parisien d'urbanisme), dans son rapport "Paris 14e, éléments de diagnostic. Préparation du PLH de Paris" de septembre 2010, publie quelques chiffres sur l'arrondissement. Le parc immobilier du 14e compte aujourd'hui environ 81 000 logements, dont 85% de résidences principales, en augmentation constante depuis trente ans. C'est un parc assez ancien : 58% a été construit avant 1949, 23% entre 1949 et 1974 et 19% depuis 1974. Le parc de logement social est de 15 700 logements au 1er janvier 2009, en augmentation de 10% depuis 2002. Entre 2002 et 2008 les demandes de logements sont restées assez stables : 4735 en 2008, soit 6,8% des ménages. Parmi les demandeurs, 68% avaient des revenus inférieurs aux plafonds PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) ; 77% étaient inscrits depuis moins de cinq ans ; 25% étaient déjà locataires et souhaitaient échanger leur logement.

Du côté de la municipalité on rappelle que le logement social représentait 21,5% des résidences principales en 2001 et que son ambition est de porter ce taux à 25% en 2014. Elle annonce 1700 logements sociaux fournis entre 2002 et 2011, dont 37% en construction neuve, 50% en acquisition conventionnement et le reste en acquisition réhabilitation. Elle souhaite réaliser 2018 nouveaux logements d'ici à 2014. Les quinze emplacements réservés inscrits pour le logement au PLU 2009 devraient représenter environ 900 logements, le reste provenant d'achats

d'immeubles et des opérations en cours (sur les sites de Broussais, de la RATP, de la gare de Montrouge...). Mais cela reste insuffisant au regard des demandes, qui sont en forte augmentation. En 2010 il y a eu 5 200 demandeurs.

Création d'un observatoire

A la suite de la séance plénière du Cica (Conseil d'initiative et de concertation des associations) du 1er décembre 2010, il a été décidé de constituer un observatoire du logement pour le 14e arrondissement, dont la première réunion s'est déroulée le 9 mai dernier. Il réunit diverses associations concernées par la problématique du logement.

L'observatoire s'est donné pour mission de rechercher plus précisément des informations sur les vacances de logement, les demandes de logements sociaux, les expulsions dans le parc public comme dans le parc privé, la mixité sociale. "Notre but est d'obtenir un dispositif légitime afin de pouvoir disposer de données précises - déclare Sylvie Lekin, membre du Cica. Nous pensons que cet observatoire est indispensable dans un arrondissement comme le nôtre afin de préserver son équilibre et peut-être améliorer la situation du logement en général." Pour garantir la fiabilité de ses informations, l'observatoire interrogera l'Insee sur les différentes statistiques disponibles et travaillera avec le concours de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement).

L'EQUIP'PAGE

Hesp'ère21, une alternative au marché immobilier

● L'association relance un projet d'habitat de type coopératif dans le 14e

Hesp'ère21 est l'acronyme d'Habitat écologique et solidaire parisien pour le XXIème siècle. Tout un programme ! L'association créée en 2007 s'est constituée dans la foulée du projet EcoZac de Rungis dans le 13e arrondissement. Elle s'inspire des mouvements d'habitat coopératif qui se répandent largement dans nos pays voisins : Belgique, Allemagne, Suisse.

Au-delà de la question du logement, c'est à la conception globale de la propriété et de l'habitat que se confronte ce mouvement. L'idée centrale est d'opérer une dissociation entre propriété du bâti et propriété du sol. L'habitat coopératif est non spéculatif. L'habitant coopérateur acquiert des parts sociales et jouit de la propriété d'usage, alors que le foncier appartient à la collectivité (cas du bail emphytéotique). Il peut être aussi locataire de la coopérative. Il s'agit donc de créer des coopératives qui soient des propriétaires fonciers.

L'association Habicoop à Lyon, dont Hesp'ère21 est membre, fait du lobbying en faveur de la légalisation du statut de coopérative d'habitants. En attendant cette reconnaissance, d'autres montages juridiques sont envisagés.

L'habitant au cœur du projet

Il s'agit également d'un changement d'approche du projet. On parle ici d'habiter et non seulement de se loger. Le futur habitant s'implique en amont dans la conception du projet social, architectural et économique de l'opération qui comprend des logements et des espaces mutualisés, mais aussi, éventuellement, l'implantation d'activités de l'économie sociale et solidaire et des choix de partenariat. Il sera également partie prenante dans la gestion de cet habitat. "Ce ne sont pas les spécialistes qui décident de tout - indique Michelle



Site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

Untersteller, secrétaire de Hesp'ère21, et contrairement à ce que pensent nombre d'élus, cette procédure fait gagner du temps en évitant les conflits inutiles et permet l'élaboration de projets plus pertinents". Des municipalités ont commencé à s'intéresser à ce mouvement d'habitants responsables. Grâce au lobbying et à l'intervention de René Dutrey, conseiller de Paris, la création d'un habitat de type coopératif est prescrite dans le plan local d'urbanisme (PLU) des futurs éco-quartiers. Les prochaines Rencontres nationales de l'habitat participatif se dérouleront au premier trimestre 2012 à Paris.

Hesp'ère21 dans le 14e

Le rayon d'action de l'association est Paris "intra-métro". Le projet d'aménagement de l'ancien hôpital Broussais

aurait pu offrir un terrain d'expérimentation d'autant plus intéressant qu'un fort courant associatif était déjà présent sur cette opération. Mais la mairie du 14e a finalement donné un avis défavorable : le projet municipal était déjà trop avancé pour qu'Hesp'ère21 puisse y trouver sa place (La Page n°86).. Une deuxième chance s'offre dans l'arrondissement avec le projet d'éco-quartier sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Le maire du 14e, Pascal Cherki, a signé, en septembre 2010, une lettre de soutien à un projet sur le site à l'occasion d'une demande de subvention de l'association à la Fondation de France. La Mairie souhaite conserver à ce site une vocation marquée par son passé hospitalier en accueillant 50 % de logements sociaux, dont 25 % aménagés pour des personnes handicapées.

Si cette option est un argument pour faire baisser le prix d'achat auprès de l'Assistance-publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), elle est aussi partagée par Hesp'ère21 qui prône la mixité sociale, l'intergénérationnel et la solidarité de voisinage. Vu le prix du foncier à Paris, il s'agirait plutôt d'obtenir un bail de longue durée, comme pour les bailleurs sociaux.

Des valeurs partagées

Une centaine de personnes a répondu à l'appel lancé par l'association à l'automne 2010. L'objectif du groupe Paris 14 qui s'est constitué est de produire un document qui établisse l'utilité et la crédibilité du projet d'habitat participatif et permette de l'inclure dans les études urbanistiques en cours. Le groupe se réunit une fois par mois en plénière. Les décisions sont prises par consensus ou par vote majoritaire. Il s'agit d'abord de trouver un accord sur les principes : mixité sociale, intégration de personnes en difficulté, par exemple en travaillant avec des

associations comme Solidarité nouvelle pour le logement ou Habitat et humanisme. A la question de la tolérance à la différence, Michèle Untersteller répond qu'il ne s'agit pas de créer une communauté, mais un certain vivre ensemble grâce au partage d'espaces communs.

Actuellement, les membres sont plutôt des personnes intéressées. Par ailleurs Hesp'ère21 a pris contact avec des bailleurs sociaux. Des groupes de travail, dans lesquels se trouvent notamment des professionnels de l'architecture et du droit, se sont constitués autour de thématiques : éco-quartier, questions juridiques et financières, partenariats, mutualisation d'espaces et activités, constitution du groupe de futurs habitants, communication interne. Hesp'ère21 facilite aussi l'accès à des formations spécialisées et à des visites in-situ d'opérations d'habitat coopératif. "C'est le moment - conclut Michelle Untersteller - , parce que c'est une des réponses possibles à la crise du logement et à la crise de société qui isole les individus". Hesp'ère21 a rejoint le collectif Initiative logement du 14e.

FRANÇOISE COCHET

Pour en savoir plus : www.hespere21.fr, contact@hespere21.fr

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....Prénom.....
Adresse.....

Le retour de l'action collective

Cécile Tarrière, co-présidente du Collectif logement du 14e reçoit La Page dans la galerie du cinéma les 7 Parnassiens où sont exposés ses tableaux lumineux. La couleur comme antidote à la désespérance que véhiculent les histoires de vie auxquelles elle prête l'oreille ? Le mardi matin, été comme hiver, c'est dans la rue que les membres du collectif accueillent des personnes en difficultés de logement : prise de contact et premiers conseils.

Cécile anime aussi les réunions mensuelles où les membres du collectif, bénévoles comme bénéficiaires, se retrouvent pour traiter des cas individuels mais aussi pour réfléchir ensemble. Il y a encore les réunions du conseil d'administration, une à deux fois par mois et les rendez-vous réguliers à la mairie, à la préfecture de Paris et avec les bailleurs. Cinq ans d'engagement avec Jean-François Blanchon, Jean-Pierre Coulomb et les autres. Et toujours le même public, majoritairement des personnes fragilisées suite à des ruptures personnelles ou professionnelles, des accidents de santé ou des parcours de vie difficile : réfugiés politiques, femmes issues de l'immigration élevant seules leurs enfants.

Un accompagnement nécessaire

L'action du collectif auprès des pouvoirs publics et des bailleurs contribue au relogement d'une trentaine de foyers par an, essentiellement des personnes remplissant les conditions d'attribution prioritaire. Outre l'accompagnement administratif, le collectif s'emploie à créer du lien entre les familles à travers des activités communes. La pre-

mière est la réalisation, en 2010, d'une exposition de photos itinérante, "Vu de l'intérieur", par laquelle des personnes ont accepté de témoigner de leur quotidien (voir La Page n° 87). En juin, deux comédiennes de la troupe Passeur de paroles restitueront leurs mots dans des lieux publics. A ce bilan positif, Cécile ajoute : "Les bénévoles sont plus nombreux et l'équipe plus stable. Les interventions auprès des bailleurs donnent des résultats : ils nous reçoivent et semblent nous écouter davantage. On sait qu'il est plus difficile d'évacuer un problème ou d'éconduire une personne lorsqu'elle est accompagnée, soutenue."

Cependant, au-delà de ces réussites, le constat est amer. Globalement, la situation n'a pas évolué, bien au contraire. "La durée moyenne pour obtenir un F4 est de 10 ans !", dit Cécile. "Le collectif comme la mairie n'ont en définitive à proposer, en dehors de la vérification technique des dossiers, que des exhortations à la patience". Paul Roussier, aujourd'hui adjoint au maire, élu du parti communiste, est un des fondateurs du collectif. Il a assisté à la présentation du rapport 2011 sur l'état du logement de la Fondation abbé Pierre, qui rend compte d'une situation qui empire sous l'effet de la crise économique et ne touche plus seulement des locataires mais aussi de plus en plus de propriétaires aux faibles revenus.

Des pistes d'action

"Au début - raconte Cécile, le collectif rassemblait des particuliers, des associations diverses et des représentants de partis politiques (1). Petit à petit quelques personnes ont étudié les dos-



Participation du Collectif logement Paris 14 à la manifestation parisienne du 13 mars 2011. (PHOTO : MURIEL ROCHUT)

siers et ont commencé à se spécialiser dans le suivi des situations particulières. Puis, le collectif a fait appel à un avocat pour démêler les arcanes du droit au logement érigé par la loi relative au logement opposable (dite loi Dalo). Sans délaissier l'action de terrain, nous voulons mobiliser et rassembler à nouveau les forces vives de l'arrondissement pour une action plus politique, à penser collectivement." C'est l'objectif fixé à Initiative logement 14e, lancé le 29 mars dernier. Des associations et des partis politiques ont répondu à l'appel (2). Cette mobilisation doit contribuer à donner plus de poids et plus de visibilité à la demande d'une véritable politique nationale du logement.

Une autre piste d'action s'est ouverte

à l'occasion de la rencontre récente du collectif avec le RéSel. Cécile Tarrière rappelle que c'est l'indignation face à des expulsions qui est à l'origine, en 2005, de la mobilisation de citoyens dans le 14e même si, aujourd'hui, il est

davantage sollicité pour des problèmes de mal-logement que d'expulsions.

Toutes les organisations qui se confrontent aux difficultés de logement de leurs concitoyens font le même constat : c'est la volonté politique qui manque. Le Collectif logement du 14e nous rappelle que c'est aussi une responsabilité de citoyen.

FRANÇOISE COCHET

(1) Section du 14e de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), du Parti communiste français (PCF), associations Urbanisme et démocratie, Le Moulin, Attac.

(2) Ont participé aux deux premières réunions d'Initiative logement Paris 14 : Collectif logement du 14e, Udé !, Hesp'ère21, Solidarité Nouvelle pour le Logement (SNL), Association pour les paralysés de France, Cica observatoire du logement, associations de locataires, PCF, Parti de Gauche, Europe écologie-Les Verts...

Réunion publique au Moulin à café le 22 juin 2011 à 20h30.

Appel à soutien Menace de fermeture du Moulin à café

Lieu d'accueil, de rencontres et d'activités gratuites, ouvert à tous les publics et tous les âges, créé à l'initiative d'habitants et d'associations du quartier, le Moulin à café est passible de fermeture administrative. La cause en est une plainte de riverains portant sur les nuisances sonores occasionnées par la musique amplifiée et les voix en terrasse le soir. En effet, la configuration de la place de La Garenne et l'absence de bruit de fond de circulation automobile amplifient tout bruit ambiant. Cependant, l'organisation occasionnelle de concerts fait partie de l'identité du café, qui contribue au sentiment de sécurité sur cette place publique et piétonne par son ouverture régulière jusqu'à 22h30.

Les responsables souhaitent trouver un règlement amiable à ce conflit. Aussi Le Moulin à café s'est-il engagé à réguler le volume sonore lors des concerts et demande à ses membres de veiller au respect de la tranquillité du voisinage. Un collectif de soutien appelle membres, partenaires et sympathisants à témoigner de leur intérêt pour ce lieu avant le 20 juin et font circuler un texte de soutien, par ailleurs déposé au Moulin à café.

Café associatif Pernety 8, rue Sainte Léonie Tel.: 01 40 44 87 55

Ouverture du mardi au samedi 12h-22h30

contact@moulin-cafe.org - http://moulin-cafe.free.fr

RéSel Stop aux expulsions locatives

● Le 3 mai dernier, s'est tenue au Château Ouvrier, la réunion d'installation du RéSel dans le 14e arrondissement.

RéSel qu'es aco ? C'est cinq lettres pour Réseau Stop aux expulsions locatives. Lancé en 2009 par trois associations (*) de niveau national, un de ses buts est de mettre au cœur de l'action les personnes menacées d'expulsion. "Ce sont elles qui décident de la stratégie qui leur convient" explique Benoît Fillipi, membre du réseau national et militant aguerri. Elles en construisent une ou plusieurs et décident de celle qu'elles veulent mettre en œuvre.

"Dans le 14e, depuis la fin de la trêve hivernale, 48 expulsions sont programmées", explique Paul Roussier, élu communiste à la mairie d'arrondissement. Et cela risque de s'intensifier avec l'arrivée des grandes vacances. Les enfants n'étant plus à l'école, les autorités publiques pensent que cela sera plus facile.

Un réseau à développer

"Mais comment faire pour savoir quelles personnes vont être expulsées ?", pointe une participante. Cécile Tarrière, co-présidente du collectif logement Paris 14, explique qu'ils n'ont pas "connaissance de tous les cas, ni même de toutes les raisons de l'expulsion". C'est pourquoi il est indispensable "d'impliquer la mairie du 14e pour qu'elle obtienne du commissariat des informations qu'elle communiquerait au RéSel", met en avant Benoît. Car plus les situations sont connues tôt, plus il est possible d'agir pour éviter l'expulsion. Mais pour que les élus s'impliquent, il faut que les autres acteurs soient prêts à s'engager. Il faut leur montrer qu'il existe une mobilisation de personnes qui refusent l'inadmissible. Lutter contre cette vio-

lence sociale est l'affaire de tous. Et s'il n'est point besoin d'être juriste pour en être membre, le réseau national donne, néanmoins, des formations sur la façon d'appréhender les dossiers et un minimum de connaissances juridiques.

Les membres présents décident d'écrire un courrier en vue de se faire connaître et de demander la participation des autres associations et structures institutionnelles. D'ores et déjà, l'association Urbanisme & démocratie a adhéré à l'initiative. Vont être sollicitées la FCPE, Attac, des associations de locataires, l'Agence départementale d'information sur le logement, le nouvel observatoire du logement initié par le Comité d'initiative et de consultation de l'arrondissement (Cica). Quant aux partis politiques, sont membres du réseau 14, le Parti de gauche (PG), Europe Ecologie Les Verts (EELV), le Parti communiste (PC).

"Les personnes ne doivent pas rester seules".

Les missions des membres : diffuser l'information sur l'existence du réseau, relayer les appels auprès de leurs adhérents et participer aux mobilisations pour empêcher les expulsions. Car l'autre but du RéSel est de rompre l'isolement des expulsés. Il s'agit de créer autour d'eux un réseau de solidarités.

Au-delà de résoudre les cas individuels, le fil conducteur est de créer un choc d'opinion pour qu'il y ait un débat de fond sur cette question. C'est parvenir à construire une nécessité politique. C'est aussi mettre le logement dans le débat politique qui va s'intensifier avec les présidentielles.

Ce que revendique le RéSel !

- La mise en place d'un moratoire sur les expulsions et le relogement décent et durable avant l'expulsion
- L'encadrement des loyers et des charges
- L'augmentation des allocations logement
- La réalisation massive de logements sociaux
- L'application de la loi de réquisition

"C'est à travers l'action collective des personnes pour leurs situations individuelles que peut s'inverser le rapport de force", milite Benoît. Le RéSel du centre de Paris a ainsi mis en échec 97 % des expulsions de personnes avec qui il a été en contact. Etant le seul à Paris, les demandes convergent vers ce réseau. Mais aujourd'hui, il a le sentiment qu'il ne peut plus continuer au même rythme intensif. Il a besoin que se développent trois ou quatre autres antennes dans Paris. Et le 14e a répondu présent !

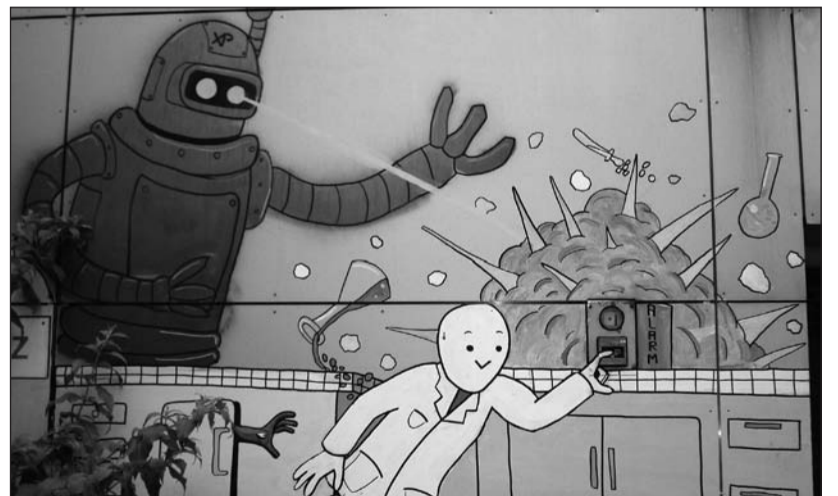
MURIEL ROCHUT

Pour plus de renseignements : www.stopauxexpulsions.org

Contact RéSeL via le Collectif logement Paris 14 : 06 37 93 35 89 et tous les mardis matins 8h, à place Flora-Tristan.

(*) Confédération nationale du logement (CNL), Confédération syndicale des familles (CSF) et Droit au logement (DAL)

Laboratoire XP



Mur peint de Daniel, de la gare XP. (PHOTO : FRANÇOISE COCHET)

Le 15 mai dernier se déroulaient les portes ouvertes du Laboratoire XP, nouveau lieu culturel géré par le collectif "La Gare Expérimentale" à la périphérie du 14e arrondissement, derrière la Cité internationale. Le bâtiment, un ancien laboratoire d'analyse des Eaux de Paris a été transformé en six semaines en lieu de vie et ateliers de plasticiens, peintres, photographes, vidéastes, musiciens, marionnettistes... Créé en 2005, la Gare Expérimentale est un collectif qui fédère près de 40 artistes et techniciens du spectacle. Elle a successivement occupé la gare désaffectée de la rue Vercingétorix, une ancienne agence de voyage rue de l'Aude et récemment

l'ancienne gendarmerie de Montrouge. Elle monte des projets dans trois domaines complémentaires : production artistique, animation locale, réhabilitation et gestion de sites. L'absence de lieux pour les artistes est criante dans la capitale. Pourtant la Ville de Paris souhaite vendre ce bâtiment à un promoteur pour y réaliser 8500 m2 de bureaux. Comme si Paris avait urgentement besoin de nouveaux bureaux vides...

SYLVAIN ALTAZIN

La gare XP : 06 45 67 57 33 / contact@gareexperimentale.org

144, avenue Paul-Vaillant-Couturier RER B (Cité Internationale) ou TRAM (Montsouris)

Une épicerie sociale et solidaire

● Un moyen de lutte contre l'exclusion

Elle ouvrira en septembre 2011" annonce, ravie, Maryse Esmery, qui porte le projet depuis 2009. Elle raconte : "C'est l'association Florimont qui m'a prévenue ; la mairie avait lancé un appel d'offres pour ouvrir une épicerie solidaire dans l'arrondissement. J'ai tout de suite été intéressée. Vous connaissez le concept ? L'épicerie permet à des personnes en difficulté économique momentanée d'acheter des produits de consommation courante et de qualité à un prix compris entre 10 et 30% du prix usuel. En échange, les économies ainsi réalisées doivent servir à la réalisation d'un projet, de vie ou professionnel : réparer l'indispensable voiture, envoyer les enfants en vacances, améliorer le logement... Il ne s'agit pas de faire de l'assistantat mais de lutter contre l'exclusion, de respecter la liberté des personnes et d'aider à une insertion durable".

Faciliter l'insertion sociale

Maryse Esmery a commencé par créer, en 2009, une association, "Le Marché Solidaire", et par définir son projet. Elle a visité d'autres épiceries solidaires, en banlieue parisienne. Elle souhaite, à terme, avoir une centaine de clients, qui lui seront adressés par les travailleurs sociaux de l'arrondissement. L'offre s'adressera à des personnes dont le reste à vivre est compris entre 5 et 8 € par jour, pour une période de trois mois, renouvelable une fois dans l'année. Un premier

entretien d'accueil permettra de fixer le cadre de l'aide et de valider le projet. Un suivi ultérieur assurera un accompagnement vers une meilleure insertion sociale. En plus, des ateliers seront proposés : en premier lieu un atelier de cuisine ! Car de bonnes pratiques alimentaires et une utilisation optimale des produits sont à la fois sources de plaisir, de convivialité et de santé ; mais aussi un atelier de parole, il s'agit de créer du lien social. Et pourquoi pas d'autres ateliers, en fonction des demandes qui seront formulées ?

Une logistique à mettre en place

Pour faire tourner une épicerie solidaire il faut des bénévoles, un local, des sponsors...

"Nous avons eu la chance de trouver un local adéquat, 100 m² en rez-de-chaussée à un prix abordable, grâce à l'aide de la mairie" poursuit Maryse Esmery. "Pour les approvisionnements, il existe des réseaux d'aide alimentaire. L'Andes (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires), dont nous faisons partie, a mis en place sur le marché de Rungis un atelier chantier d'insertion : le potager de Marianne. Celui-ci récupère les invendus du marché fruits et légumes de Rungis, trie et redistribue auprès des épiceries solidaires de la région parisienne. Suivant les disponibilités, l'atelier peut même fabriquer des jus de fruits, des confitures... La banque

alimentaire, qui collecte gratuitement des denrées auprès des producteurs, de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, peut également nous en fournir, mais ne livre pas. Il y a là un problème de logistique à résoudre. Mais cela ne suffira pas. Pour pouvoir acheter les autres produits nécessaires, il faudra solliciter les fondations d'entreprises (Carrefour, Simply, Danone...) et négocier avec les grandes surfaces locales. L'épicerie fonctionnera avec des bénévoles et il faudra donc faire très attention à l'organisation et à la planification des horaires, afin que tout se passe bien. L'équipe comporte actuellement une dizaine de personnes, il faudra certainement l'étoffer. Enfin, nous espérons pouvoir recruter au moins un(e) conseiller(e) en économie sociale et familiale qui pourrait proposer une aide personnalisée". Malgré toutes ces difficultés, Maryse Esmery reste confiante : "Dans un contexte de crise, où beaucoup de personnes sont fragilisées, un coup de pouce au bon moment peut parfois tout changer. C'est bien là l'ambition de l'épicerie solidaire. Si elle marche bien, d'autres ouvriront dans d'autres arrondissements. C'est totalement motivant".

ANNETTE TARDIEU

Contact : Maryse Esmery, 01 43 20 91 53 ; email : contact.lemarchesolidaire@gmail.com

Chronique littéraire

Le choix d'un libraire

● Une chronique littéraire et villageoise.

Propice à la villégiature urbaine, le village Pernety Plaisance, avec ses venelles ombreuses, ses placettes calmes et ses squares verdoyants, est également un quartier d'écrivains de tous âges, sexes, genres et notoriétés. Peu d'entre eux, pourtant, ont illustré leur environnement quotidien dans leurs œuvres. Fred Vargas a publié à la mi-mai son "Armée furieuse", comme Tatiana de Rosnay qui a publié "Rose" il y a quelques mois, assurément deux de nos romancières "locales" les plus lues, n'en parlent pas dans leur dernier roman. Le seul ouvrage romanesque récent évoquant le quartier est un polar russe dont l'intrigue mouvementée démarre dans un "squat d'immigrés" rue des Thermopyles : "Le syndrome de Fritz" de Dmitri Botnikov.

Nous avons donc résolu pour cette première chronique littéraire et villageoise de distinguer parmi la production récente de nos éditeurs hexagonaux les ouvrages recommandables pour la période estivale qui s'ouvre, et dont les auteurs (francophones) ont eu l'amabilité de s'intéresser à leurs lecteurs du 14e.

Ces trois romans "français", outre leur intérêt littéraire et leur qualité de divertissement accessible à un large public, ont cet autre trait commun d'être situés en des contrées lointaines par des auteurs-voyageurs à forte personnalité stylistique, mais écrits dans une prose rigoureuse et travaillée, avec le souci constant de l'agrément du lecteur plutôt que de flatter les trissotins germanoprats. Sans doute la raison pour laquelle ils ont été assez unanimement ignorés des "critiques"...

"Des Femmes disparaissent" de Christian Garcin.

C'est une ballade jubilatoire, sur les pas de Zuo Luo (Zorro en chinois) un improbable (pourtant véridique) détective privé chinois, de Chine au Japon en passant par New-York. Ce colosse taciturne est le chevalier servant et libérateur des jeunes chinoises battues après avoir été vendues par leur parents (pratique encore contemporaine) aidé par un médium, un chien errant et une enfant perdue. Son périple est émaillé de sagesse sarcastique chinoise, de dégustations de bière mongole et de souvenirs d'émois amoureux.

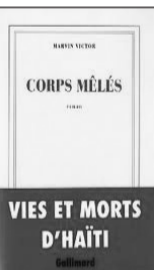
"Le livre des brèves amours éternelles" d'Andreï Makine

Il nous fait de nouveau entendre sa "musique", au son de laquelle défilent son enfance et les femmes de sa vie. La prose épurée de Makine est cette fois dépouillée du contexte dramatique et déchirant de ses livres précédents, mais dans la même langue française à laquelle cet orphelin de Sibérie témoigne livre après livre d'une passion faite de retenue, de simplicité et de grandeur dépourvue de grandiloquence. Nous avons dû au truchement de Bertrand Visage, son éditeur (et villageois de Pernety), le privilège de recevoir Andreï Makine dans notre jardin, un soir parmi les merles et les moineaux. Un moment rare et émouvant que celles et ceux qui y participèrent ne sont pas près d'oublier.

"Corps mêlés" de Martin Victor

C'est également à une villageoise qui a beaucoup voyagé au profit de projets humanitaires que nous devons la visite prochaine de Marvin Victor, et grâce à qui nous avons rencontré ce jeune homme simple et discret qui est aussi et surtout un artiste polyvalent (peintre et cinéaste) d'une remarquable précocité. Marvin Victor n'a pas 30 ans...

"Corps mêlés" prolonge en nous les ondes du séisme en Haïti de janvier 2010, très au-delà du désastre et du deuil. Le charme et la densité incarnée de sa langue chatoyante et parfaite accentuent l'émotion produite par ce premier roman étonnant de maîtrise et de maturité, chaleureux et profond comme savent l'être les Haïtiens. Une autre voisine Valérie Marin La Meslée (journaliste au Point) a fait une très touchante interview de ce jeune homme prometteur. Il sera à Paris, dans le quartier, en juin pour rencontrer ses lecteurs.



DOMINIQUE MAZUET

Librairie Tropiques, 63 rue Raymond-Losserand.

Le syndrome de Fritz de Dmitri Botnikov. Editions Noir sur Blanc, 18 €, 190 pages.

Des femmes disparaissent de Christian Garcin. Editions Verdier, 16 €, 192 pages.

Le livre des brèves amours éternelles d'Andreï Makine. Editions du Seuil, 18,50 €, 194 pages.

Corps mêlés de Marvin Victor. Editions Gallimard, 18,50 €, 256 pages.

Vote des résidents étrangers

● Une longue bataille pour la démocratie.



(Photo : DR)

En 1981, une des 110 propositions du candidat socialiste promettait le droit de vote, aux élections locales, des étrangers ayant au moins cinq ans de résidence. Celle-ci fut jugée prématurée par rapport à l'état supposé de l'opinion publique. A la suite du Traité de Maastricht, en 1992, le droit de vote des étrangers communitaires de l'Union européenne était établi, montrant qu'il est possible d'opérer désormais la distinction entre nationalité française et citoyenneté européenne. Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une loi qui donne le droit de vote à tous les résidents étrangers pour les élections municipales, mais celle-ci n'a pas été transmise au Sénat. Une occasion ratée ! Le 24 janvier 2006, la majorité du Sénat a refusé d'examiner une proposition de loi en ce sens. En 2011, malgré l'exemple des autres pays européens - dix-sept pays sur vingt-sept accordent déjà ce droit, au moins partiellement - et malgré les sondages qui montrent que la majorité des Français y est favorable (55% au dernier sondage de janvier 2010), la situation reste toujours bloquée.

Les émigrés hors de la cité

Ils ont leurs papiers, ils bossent ici, payent leurs cotisations sociales et leurs impôts, et ceci pour certains depuis dix, vingt ou trente ans. Mais la France refuse toujours de les intégrer à la vie citoyenne et de participer, au moins aux élections locales. Les discours soulignent la nécessité de l'intégration mais, dans la pratique, les émigrés malgré leur insertion économique et sociale sont maintenus aux marges de la cité, sans avoir le droit de choisir les responsables municipaux ou de se faire élire.

Alors, encore une fois, la Ligue des Droits de l'Homme, un collectif d'associations, de partis et de citoyens ont organisé dans de nombreuses villes françaises une votation citoyenne pour informer et exprimer la volonté d'en

finir avec ce retard français. Même si cette consultation n'a pas de valeur légale mais une portée symbolique, elle se veut avant tout un moyen de pression sur tous les partis pour inscrire cette question dans les prochains débats présidentiel et législatif.

Le 14e toujours mobilisé.

Après la dernière consultation de 2008, à laquelle avaient participé 4 776 votants dans le 14e et 32 000 à Paris, le collectif de notre arrondissement a distribué des milliers de tracts, à la sortie des métros, des écoles et sur les marchés, a tenu des bureaux de vote du 16 au 22 mai, tous les jours sur le parvis de la gare Montparnasse et à la mairie et, d'une manière temporaire, dans dix-neuf autres lieux de l'arrondissement.

Même si les Parisiens ont de nombreux autres soucis en ce moment et si la méfiance vis-à-vis des "étrangers" occupe les discours politiques, les résultats de mai 2011 sont légèrement inférieurs à ceux de 2008 (4 214 votants contre 4 776), avec toujours une très forte majorité : 3 999 oui, 209 non et 6 nuls.

Il reste à espérer que cette consultation citoyenne sera la dernière et que les nouvelles assemblées permettront à la France de rejoindre la majorité des pays européens, pour mettre en vigueur cette ancienne promesse.

DOMINIQUE GENTIL

● L'équip'Page...

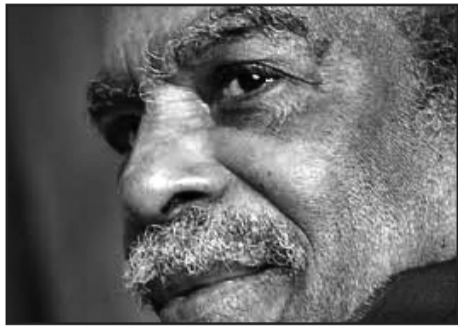
est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 10 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure, 75014.

Edouard Glissant, poète du Tout-Monde

● Edouard Glissant est mort le 3 février dernier. Il lègue une œuvre dense et généreuse, à l'écoute du monde, essentielle en ce mai de célébration de l'abolition de l'esclavage.

Ceux qui ont entendu Edouard Glissant à l'Institut mutualiste Montsouris, boulevard Jourdan (voir La Page n°80), ou à l'occasion de rencontres autour de son œuvre, ne pourront oublier sa parole puissante, sa manière soudaine de mordre dans un mot, son impressionnante stature, ni sa voix vibrante de fraîcheur et souvent de malice.

Edouard Glissant est d'une certaine façon tout entier contenu dans son premier roman, "La lézarde", qui lui a valu le prix Renaudot en 1958, dont le personnage principal, Mathieu, est amené à suivre le cours du fleuve (La lézarde) découvrant, par ses rives, le pays de la source jusqu'au delta qui l'ouvre sur le monde. Portant au plus profond de lui le pays, Edouard Glissant aimait évoquer son premier voyage, dont il disait se souvenir, lorsqu'à un mois, dans les bras de sa mère, sur les hauteurs de Sainte-Marie en Martinique, il traverse les végétations luxuriantes du nord de l'île. Elle allait, c'était en 1928, là où elle pourrait trouver du travail, au Lamentin, la ville où enfant il a grandi. Il devient un élève de la Troisième république sous le dur régime colonial des Antilles. A l'âge de dix ans, il est reçu à l'examen des bourses ce qui décidera son père, "gère" de plantation pour le compte d'un béké (colon blanc), à le reconnaître. Assoiffé de lectures il "faisait la chasse aux livres" partout où il pouvait en trouver. Au prestigieux lycée Schœlcher il aura comme professeur de philosophie le jeune Aimé Césaire qui a sans doute été un des plus vifs ferments de son devenir. Avec quelques camarades ils formeront



(Photo : DK)

un groupe, le Franc-Jeu, tous passionnés de littérature, de poésie, de politique, et partisans de la libération des colonies. Il poursuivra ses études à la Sorbonne, philosophie, ethnologie, comme ont pu le faire alors les plus brillants des lycéens antillais. Il y rencontrera et se liera d'amitié avec Frantz Fanon, à peine plus âgé que lui, dans une conviction anti-colonialiste commune.

Militant anti-colonialiste

En 1959, jeune lauréat du prix Renaudot, il retourne en Martinique alors secouée par de violentes émeutes contre la misère et crée, avec des camarades dont le poète Paul Nègre, le Front antillano-guyanais pour l'autonomie qui sera interdit quelques mois plus tard par le Général de Gaulle. Cela lui vaudra assignation à résidence à Paris pendant six ans. Ce qui ne l'empêchera pas de signer, en 1960, le Manifeste des 121, Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie.

Il retournera en 1965 à Fort-de-France et y fondera deux ans après l'Institut martiniquais d'études qui

aura un fort retentissement sur la jeunesse antillaise. L'élève dévoreur de livres, qu'il a été, est devenu un passeur ardent à promouvoir un enseignement et un lieu culturel forts de l'histoire propre des Antilles, ainsi qu'une revue, Acoma. Des années plus tard il se verra confier la direction des Cahiers de l'Unesco, puis un poste de professeur à l'université de Louisiane. Enfin verra le jour en 2007, à son initiative, l'Institut du Tout-Monde, lieu d'études et de rencontres, international et "nomade", voué à la pluralité des imaginaires, des expressions et des langues.

L'œuvre, des archipels au Tout-Monde

À l'écoute, les "pupilles en alerte", selon l'expression de Patrick Chamoiseau, Edouard Glissant questionne les bouleversements qui agitent le monde. De son lieu, des archipels des Antilles, il observe le phénomène de créolisation, qui gagne aussi les continents, et sur lequel il appuiera ses conceptions. Le combat pour la liberté, l'indépendance, est pour Edouard Glissant indispensable, mais il ne suffit pas. Dans le chaos du monde actuel "nous devons changer notre point de vue sur les identités, comme sur notre relation à l'autre. Nous devons construire une personnalité instable, mouvante, créatrice, fragile, au carrefour de soi et des autres. Une Identité-relation." (entretien dans le Monde 2, 2005). Changer, en échangeant avec l'autre sans pour autant se perdre, ni se dénaturer.

Débusquer les impasses réductrices de la conception universaliste occidentale au nom de laquelle s'est faite la colonisation. Face à un monde où l'on peut conquérir un lieu sans l'occuper, face à la mondialisation dominante, il oppose la mondialité et le Tout-Monde de la diversité, de l'interpénétration des cultures et des imaginaires. "Toutes les cultures ont besoin de toutes les cultures", "c'est un changement dans l'imaginaire des humanités que nous devons tous accomplir". "L'imaginaire des langues" paru fin 2010 (Ed. Gallimard), qui rassemble des entretiens, me semble une belle introduction aux notions déployées et irriguées au fil du temps par Edouard Glissant. Particulièrement les notions de créolisation et de relation, comme mouvement même du monde où se produit, par le contact ou le heurt des cultures, le surgissement d'un élément nouveau, jusque-là imprévisible. Par cette part d'imprévisible, la créolisation échappe à la mondialisation réductrice. Ces convictions, c'est avant tout en poète qu'il les porte et nous les livre dans une œuvre où sont souvent indissociées poétique et politique. La poésie, pour Edouard Glissant, c'est dire le monde. Dans l'écriture foisonnante de ses romans il propose une réappropriation de l'histoire antillaise et la sonde. Ecriture de l'entrelacs, de spirales, qui fait fi de tout genre, elle attend du lecteur une forte participation.

Citons, comme un chant, quelques titres, tous genres confondus : "Un champ d'île", "Soleil de la conscience", "les Indes", "Le sel noir", "Pays rêvé pays réel", "Les grands chaos", "Le discours antillais", "Mémoires des esclavages", "Poétique de la relation", "La cohée du Lamentin", "Le quatrième siècle", "Ormerod..." et en collaboration avec

Patrick Chamoiseau : "Quand les murs tombent", "Manifeste pour les "produits" de haute nécessité" et "L'intraitable beauté du monde".

Les invités d'Edouard Glissant

Il y a bientôt un an Edouard Glissant publiait une anthologie de la poésie du Tout-Monde : "La terre le feu l'eau et les vents" (Ed. Galaade). Une anthologie tout à fait originale qui fait se rencontrer la parole des poètes de toutes contrées, lointaines ou proches, d'aujourd'hui ou de temps très anciens, de toutes langues. La poésie y est célébrée sous toutes ses formes, versifiée, libre, prose, ou transcrite des traditions orales, ou chansons, mais aussi pensées, écrits politiques, courts extraits de Marx, Malcolm X, Toussaint-Louverture... pour prolonger ou bousculer le poème qui précède. Nous ne trouvons, dans l'anthologie composée par Edouard Glissant, aucun ordre logique ou chronologique, mais "elle brusque et signale des rapports d'énergie, des apaisements et des somnolences, des fulgurations de l'esprit et de lourdes et somptueuses cheminées de la pensée, qu'elle tâche de balancer, peut-être pour que le lecteur puisse imaginer là d'autres voies qu'il créera lui-même bientôt", écrit l'auteur dans sa préface. Choix fabuleux de textes à lire, dire ou méditer... sans oublier l'invitation qu'Edouard Glissant adresse à chacun, composer l'anthologie de son choix... tresser ainsi un immense poème... C'est un des beaux messages légués par Edouard Glissant.

ELZA OPPENHEIM

* www.tout-monde et www.edouardglissant.fr (biographie complète, archives, textes)

Théâtre

La compagnie Acte II joue collectif

● Une toute jeune compagnie qui s'implique dans la vie associative du 14e.

Alors que se déroulait la 25ème Nuit des Molières, le 16 avril, la jeune compagnie Acte II jouait "La Fausse Suivante" de Marivaux au petit théâtre de l'Association Culturelle et Sociale Eure Maindron Didot (ACSEMD), un collectif qui réunit une vingtaine d'associations à vocation sociale, culturelle ou sportive proposant tout au long de l'année des activités diverses et variées, des fêtes de quartier et des spectacles. Acte II donnait six représentations gratuites où les riverains de la Cité de l'Eure étaient cordialement conviés. Parallèlement, une exposition photo d'Emmanuelle Lefrançois-Boudet redonnait vie aux murs des locaux. Quelle meilleure façon d'inaugurer le petit théâtre new-look ? En effet, membre de l'ACSEMD depuis un an, la troupe n'a pas chômé pour rénover le hall d'entrée, repeindre en bleu le petit théâtre, ouvrir et décorer le patio donnant sur la rue, améliorer les abords et la visibilité des locaux associatifs grâce à une nouvelle enseigne, côté rue Hippolyte-Maindron, et même élaborer le site internet du collectif*. Ce petit théâtre de 20 places est à la disposition des associations membres de l'ACSEMD.

Un théâtre accessible à tous

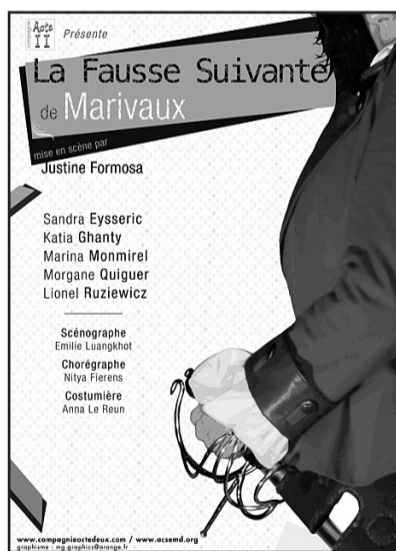
Deux copines de l'Ecole d'art dramatique Jean Périmony, Justine Formosa et Morgane Quiger, ont créé la compagnie Acte II en 2008. Habitant le 14e depuis cinq ans, elles ne manquent pas de souligner leurs origines bretonnes. Et l'enthousiasme ne leur fait pas non plus défaut : "Nous voulons jouer partout et pour tout le monde ; un théâtre

accessible à tous. Nous faisons appel à des comédiens extérieurs en fonction des besoins." Une de leur première réalisation, Peter Pan, un spectacle jeune public, se produit depuis deux ans à Paris, entre le Guichet Montparnasse et le théâtre Ciné 13 (18e). Mais elles jouent aussi souvent en province.

Avec La Fausse Suivante, elles sont parties à la redécouverte de Marivaux, leur auteur préféré. La mise en scène est l'œuvre de Justine tandis que Morgane interprète la riche comtesse : "J'ai voulu tout bouleverser. C'est une pièce très actuelle loin d'un spectacle à perruque. Il est question de séduction, d'argent, de cupidité, de pouvoir et de travestissement. Les personnages dansent, chantent et jonglent mais toujours dans un respect solennel du texte."

Morgane explique leur rencontre avec l'ACSEMD : "Nous cherchions des salles de répétition, une denrée rare et chère à Paris, et avons découvert l'ACSEMD, juste en face de chez nous ! Son engagement social nous a séduites et nous avons souhaité nous impliquer pour renforcer le projet qui vise à augmenter la fréquentation des locaux par les habitants de la cité et du quartier. Suite à notre participation à la fête des voisins et à la galette des rois de la Cité de l'Eure, nous avons réussi à attirer des gens qui n'avaient jamais assisté à une représentation théâtrale. De mon côté, je me suis mise à la boxe Thaï avec les jeunes du Cepije et à l'internet grâce aux Jardins Numériques, ce qui m'a permis de bâtir le site. Incroyable richesse du monde associatif !"

Le mot de la fin revient à Justine et Morgane : "Nous avons créé Acte II car



nous sommes deux, que nous sommes bretonnes et voulons vivre partout, tout voir, toucher à tout et tout sentir. Insuffler un air de liberté et de révolution à coups de rires, de pleurs et d'émotions !"

FRANÇOIS HEINTZ

* ACSEMD 6bis, rue Hippolyte-Maindron. www.acsemd.org

Leurs prochains spectacles

Une adaptation du Livre de la Jungle en octobre 2011 au théâtre Ciné 13.

La "Fausse Suivante" au théâtre Darius Milhaud (porte de Pantin), tous les mardis à 21h, d'octobre à décembre. Au Puy-en-Velay en mars 2012.

Peter Pan sera repris dans le Finistère, à Brest puis à Riec-sur-Belton.

Une marche des sans-papiers

Un livre relate la marche des sans-papiers Paris-Nice en mai 2010. Elle part de Paris le 1er mai afin de rallier Nice pour le sommet France-Afrique et dure un mois. Se sont lancés dans cette marche 92 sans-papiers dont deux femmes, des Algériennes. La majorité des hommes est d'origine africaine (les Maliens et Ivoiriens en tête), mais il y a aussi des Maghrébins, un groupe de Turcs et de Kurdes, et un Chinois. Y participent aussi des sympathisants Français.

En général, les marcheurs sont accueillis à chaque étape par des représentants municipaux, s'il s'agit d'une municipalité de gauche, avec ou sans écharpe, et/ou des délégués syndicaux et des représentants de diverses associations. Ils leur trouvent des endroits où dormir (souvent des gymnases), de la nourriture et leur viennent en aide matériellement et financièrement. Près d'une vingtaine de mairies a officiellement accueilli les marcheurs. Bien entendu, ces arrêts donnent toujours lieu à des meetings ou des manifestations

militantes. Heureusement, rares sont les accueils avec jets de pierres et insultes.

Ce petit livre est souvent drôle, file parfois le cafard, est aussi désordonné que la marche elle-même. Mais quelle marche magnifique d'où est née un groupe de théâtre. Certains marcheurs ont échafaudé des scènes dont ils sont souvent les acteurs dans leur vie quotidienne. Leur vie devient théâtre. Et leur force est d'en rire. L'auteur, Métié Navajo, une "avec papiers", participe à la marche en tant que soutien et, surtout, en tant que témoin attentif, tendre et poétique : "La marche a changé mon regard", écrit-elle à la fin du livre. Certainement pas seulement le sien, mais aussi ceux de tous les participants.

Et, en exergue, on peut lire : Le monde tourne ! Pourquoi ne marcherait-il pas ? A tous les brûleurs de route.

JUTTA BRUCH

La Geste des Irréguliers. Editions rue des cascades (2011), 12 € (256 pages) ruedes-cascades.net, ruedes-cascades@no-log.org

CENTRE SOCIAL CARREFOUR 14

Le Centre social Didot a quitté Broussais.

Ses activités ouvertes au public continuent sur deux lieux : au Ceforp, rue Prévost-Paradol aux mêmes horaires qu'avant et dans l'ancienne halte garderie du square Auguste-Renoir où la Banque Alimentaire se tient le vendredi matin. L'accueil Loisirs et Jeunes (de 6 à 15 ans) fonctionne au mois de juillet : base de loisirs, activités sportives et culturelles.

Les algecos qui abritaient le centre social à Broussais seront démontés et remontés à leur nouvelle adresse : 29, bd Brune où l'ouverture du centre est prévue pour la mi septembre ou début octobre. tél: 01 45 41 46 68.

Accorder son piano

● Accordeur et génial restaurateur de pianos, Philippe Jolly a un faible pour le piano-forte.

Le promeneur du 14e, sevré de nature, n'a plus pour poser ses yeux avides de vie qu'à regarder ses contemporains, ce qui reste du monde animal et végétal, et pour finir les objets créés par la main et le génie de l'homme.

Rue Boulard, entre deux nuées d'enfants, au n° 23, on trouve l'atelier de Philippe Jolly. Rien ne vous prépare à trouver à côté d'une porte de garage, derrière une vitrine d'un genre pas commercial, un piano ancien : un beau meuble barré de touches noires et blanches, et dessus un mécanisme Pleyel "à double échappement". Un assemblage indéchiffrable de petites pièces de métal, de bois, de peaux comme autant d'énigmes. De la boutique sortent parfois des sons variés de machines outils, voix et rires, "dzoing gaffoniques", quintes et octaves encore approximatives, musiques d'élèves ou de maîtres, des effluves de gomme arabique, et un franc parfum de pittoresque.

Philippe Jolly accorde des pianos de-ci de-là dans les salles de concert, les écoles de musique et chez les particuliers : un geste difficile entre tous qui associe le bras à l'oreille, la force à la précision, et un feeling pour chaque piano, chaque cheville, et chaque pianiste ! C'est là l'essentiel de son gagne-pain. Mais ce métier ne résume pas la passion de notre homme. Ancien prof de philo mâtiné de prof de musique, il a vite préféré cultiver son don pour le bricolage et les moteurs. Il restaure des pianos anciens pour ses clients ou pour les revendre, une aubaine pour ses élèves. Surtout il s'est mis à construire des piano-forte. Le piano-forte, c'est l'ancêtre du piano, c'est le nom d'un instrument qui n'a pas de nom, en italien "doux-fort", "doux" pour "piano". Tout ça parce qu'avec ses cordes frappées, il peut faire des nuances. Son histoire commence à l'époque de Bach. Au fur et à mesure, et jusqu'au XIXe qui a accouché de l'instrument que l'on connaît aujourd'hui, l'instrument a vu ses cordes se multiplier, les tensions sont devenues colossales, à croire

qu'on aurait dû appeler cet instrument "forte" plutôt que "piano", vu la puissance qu'il a acquise. Or plusieurs arguments militent pour un retour à moins de puissance, et non pas à un retour en arrière technologique.

Relier le passé à l'avenir ?

Par ailleurs les œuvres interprétées sur un piano-forte sonnent mieux sur un piano-forte que sur un grand piano. Certains intervalles ou accords dans les graves sont trop pâteux voire inaudibles sur un grand piano. Beaucoup de musiciens préfèrent jouer les œuvres de Schubert, Mozart, voire Beethoven sur un piano-forte, elles y gagnent en intelligibilité et en sensibilité. Les musicologues vous diront qu'il y a une adéquation entre le compositeur et l'instrument, et vous feront une équation entre Chopin et Pleyel, Liszt et Erard, Brahms et Bechstein...

Et voici une raison très pratique, vu la sensibilité aux bruits de nos contemporains : les pianos moins puissants sont mieux adaptés à nos appartements citadins. La nécessité d'un piano puissant ne se justifie plus que dans les salles de concert. De plus à l'heure des capteurs "midi" et des pianos "silencieux", rien n'empêche de coupler un charmant clavier en buis, par exemple, à un générateur de sons (synthé) dernier cri, et un système d'amplification quelconque. Une manière de relier le passé à l'avenir.

Construire un piano-forte : des milliers de pièces en toutes sortes de matériaux, des



Le "Gravicembalo col piano e forte" inventé au début du XVIIIe siècle par un florentin. (PHOTO : CHRISTOPHE LAMBRET)

milliers de gestes appartenant à la menuiserie, à la mécanique, des rêves et des heures de gâmage, des tentatives ignorées. Philippe récupère un meuble ici qu'il va scier pour le faire plus petit, un clavier là qu'il rétrécit, une mécanique de l'autre côté qu'il va adapter, il va créer certaines pièces, tout assembler et fignoler jusqu'à satisfaction. Tous les matériaux de départ étaient destinés à la déchetterie.

"Ici les dieux sont présents"

Faire jouer un piano-forte : en l'occurrence ça a commencé avec l'amitié de Ziad Kreidy, qui a joué tout le cycle des sonates de Mozart à la maison de l'Allemagne de la cité internationale. Puis les musiciens se passent le mot et l'instrument est loué et joué, comme par exemple à la Sainte Chapelle, ou la semaine dernière à Rouen où une très

jeune fille a joué une sonate de Mozart. C'est en fabriquant ses pianos de façon empirique, que Philippe Jolly a compris ce qu'il fallait faire : des objets uniques qui se rapprochent du domaine du vivant par leur singularité, et qui facilitent la création d'une musique vraiment vivante. Surtout, Philippe Jolly a perçu l'importance de cette démarche relevant d'Epicure : "Ici aussi, les dieux sont présents". Ayant fait sienne cette position, il insiste sur le fait que le sort du monde est lié à des myriades de petites choses faites avec conscience. Le piano est anecdotique, avant tout c'est la musique vivante qui compte, lien entre les hommes et le cosmos. Ce sont ces petits riens qui font que les adhérents et les musiciens du Moulin à Café sont si heureux que Philippe Jolly leur prête un piano.

JEAN-NOËL BERTRAND

Université populaire

Une nouvelle aventure commence

● L'association des amis de l'Université populaire du 14e est née.

Depuis début janvier 2011, plusieurs réunions préparatoires ont dessiné les contours de cette nouvelle structure. Un pas décisif vient d'être franchi avec l'assemblée générale constitutive de "l'Association des Amis de l'Université populaire du 14e", le 3 mai. La charte et les statuts ont été votés, le conseil d'administration, le bureau et les deux co-présidents, l'historien Jean-Louis Robert et le militant associatif Alain Reinette, ont été élus par les membres fondateurs.

L'idée des universités populaires s'inscrit dans une histoire longue car les premières se sont créées à la suite de l'affaire Dreyfus, grâce à des intellectuels de tendances très variées qui voulaient donner au peuple et particulièrement aux ouvriers, une éducation diversifiée. Dans le 14e, la première Université populaire (UP), voit le jour en novembre 1899. De nos jours, environ 200 UP existent en France, sous des formes et avec des thématiques multiples. Un modèle assez fréquent est un contrat entre des universités, qui fournissent des prestataires, bénévoles ou rémunérés et des collectivités locales. Les thèmes peuvent être très ciblés, par exemple, "le retour du

politique", "le graphisme militant", ou, au contraire, très larges, allant de l'art roman à la cuisine, avec des intervenants plus diversifiés, dans une formule proche de l'échange des savoirs.

Une des constantes reste cependant l'ouverture à tous sans demande de diplôme préalable, la gratuité de l'enseignement et la non délivrance de diplômes. L'objectif est de toucher un public le plus large possible et, particulièrement, ceux qui ont été écartés du système universitaire, même si les réalités sont souvent assez différentes.

Une orientation critique et citoyenne.

A Paris, les possibilités de suivre des cours spécialisés, depuis le prestigieux Collège de France jusqu'à de nombreuses universités, sont abondantes et les offres de conférences-débats peuvent occuper toutes vos soirées. L'UP du 14e se veut plus critique et plus citoyenne. "Elle a pour objectif la diffusion, l'apprentissage ou l'approfondissement des savoirs et des connaissances, dans le double but de contribuer à l'enrichissement des débats citoyens et des pratiques engagées et de contribuer à la démocratisation de la culture en visant un public large" (voir encadré).

Extraits de la Charte

"Les savoirs et les connaissances comportent une dimension critique constitutive de toute démarche rationnelle. Cette dimension exige que l'UP soit ouverte à tous les points de vue critiques".

"L'UP travaillera... en lien étroit avec tous les organismes qui développent la démocratie participative et/ou implicative dans le 14e : associations, conseils de quartier, municipalités, mouvements

sociaux et culturels".

"Les enseignements devront généralement s'organiser en cycles... L'UP ne souhaite pas enfermer les enseignements dans une méthode pédagogique normative. Mais elle souhaite que les méthodes s'appuient sur une mise en relation des savoirs de l'enseignement et des savoirs de chacun des participants".

Les thèmes des cycles restent à préciser et à sélectionner, mais de nombreuses suggestions ont déjà été faites comme économie et crises, sciences et sociétés, les migrations, la démocratie d'ici et d'ailleurs, la place de la création artistique avec des déclinaisons vers la poésie, le théâtre, la musique ou le cinéma. En priorité, seront choisis des thèmes qui s'appuient sur la vie et les connaissances des participants, mais en les resituant dans une perspective plus large et plus scientifique.

Beaucoup reste à faire, choisir les premiers thèmes, trouver des intervenants, des locaux, des subventions, mettre en place un conseil d'orientation largement ouvert, etc. Mais l'objectif est de commencer trois ou quatre cycles début 2012. L'association est, bien sûr, largement ouverte et toutes les bonnes volontés, individuelles ou collectives, sont les bienvenues.

DOMINIQUE GENTIL

Universite.populaire14@laposte.net

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 40, librairie Novagora ; n°207, kiosque.
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Rue Bezout : n° 33, Tempo Vitraux.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
- Place Brancusi : boulangerie.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n°112, papeterie l'Aquafontaine ; kiosque, à l'angle de l'avenue Jean-Moulin.
- Marché Brune : Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché.
- Rue du Couëdic : n° 59, l'Insolite, café restaurant.
- Rue Daguerre : n° 11, librairie Dupuy ; n° 61, Bouquinerie Oxfam ; n° 66, café Naguerre n°80, Paris Accordéon.
- Rue Didot : n° 48, Artisans du Monde ; n° 53, librairie Lally ; n°61, France Foto Alésia ; n° 97, Didot Presse.
- Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le moulin à café.
- Avenue du Général-Leclerc : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin.
- Rue de Gergovie : n° 41, De thé en thé.
- Rue du Gal Humbert : n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Sandrine et Laurent.
- Avenue du Maine : n° 80, kiosque face Darty ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Place Marcel Paul : n° 9, Association Florimont.
- Rue du Moulin-Vert : n°31, Le livre écarlate.
- Rue d'Odessa : n°20, Librairie d'Odessa.
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie du lycée.
- Rue Raymond-Losserand : n° 63, librairie Tropiques ; n° 72, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

La Page

est éditée par l'association

L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

Tél (répondeur) : 06 60 72 74 41

courriel : lapage.14@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Muriel

Rochuf. Commission paritaire

0613G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

juin 2011.